

EN COULISSES

Nouvelle saison
de plantations

PERRACHE
Transformation du
centre d'échanges

TRI

Le succès des
déchèteries mobiles

ÉDITION
Lyon

N° 51
MARS
2025

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MET'



MÉTROPOLE

10 ANS

LYON



Sommaire

04

Quoi de neuf ?!

Le public plébiscite Lugdunum | Premier bilan pour Citiz |
La qualité de l'air s'améliore | La ZTL en pratique |
Soutien aux entreprises qui recrutent...



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

09

Grand angle

Perrache

Le centre d'échanges entame sa mue



06

En coulisses

Nouvelle saison, nouvelles
plantations



© Laurence Damière - SPL Part-Dieu

08

Voté au conseil

Quatre décisions
importantes votées
lors du dernier conseil
métropolitain

12

Projets

Soutenir les parents dans
leur rôle

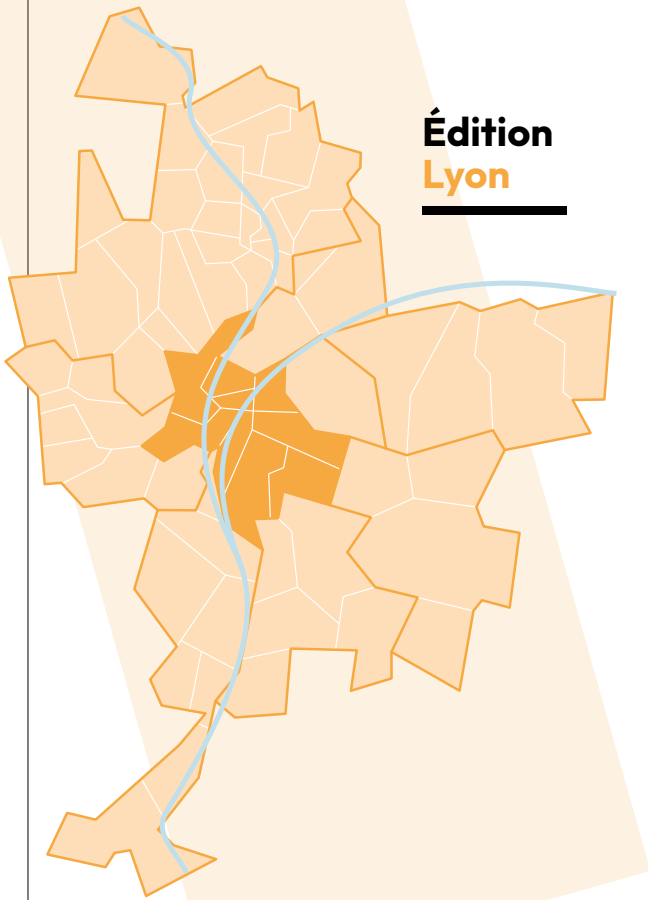
MÉTROPOLE
GRAND LYON

MET' | N° 51 | Mars 2025
Le magazine d'information
de la Métropole de Lyon
met.grandlyon.com

Métropole de Lyon - Direction de la communication : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon
Cedex 03 - magazine@grandlyon.com - Directeur de publication : Julien Zloch - Rédactrice en chef :
Céline Bouchariat - Rédacteur en chef adjoint : Cédric Perrier - Rédaction : Émilie Capitaine, Pierre Lelièvre,
Solène Thomas - Iconographie : Jean-Paul Lamy, Marine Durantet - Photo de couverture : Anais Mercey -
Métropole de Lyon - Suivi de production : Isabelle Gabert, Loona Dugoua-Macé - Illustrations : Shutterstock/
Huza - Conception et mise en page : Du bruit au balcon - Impression : Roto France Impression (77) -
Tirage : 738 000 exemplaires - Dépôt légal : mai 2016.
ISSN 3040-7869 (Imprimé) - ISSN 3073-7508 (En ligne)

14

Près de
chez vous...



**Édition
Lyon**

16

Et si on sortait

Quais du Polar explore les frontières | Le dessin de presse à l'honneur | Villeurbanne fête le livre jeunesse | Ouverture de la billetterie des Nuits de Fourvière | Prendre soin, tout un métier...



Bruno Bernard,
président
de la Métropole
de Lyon

© Anais Mercet - Métropole de Lyon

Préparer l'avenir en plantant plus et mieux partout où cela est possible. C'est un investissement pour le confort des habitants d'un territoire en proie à un réchauffement climatique accéléré et à la perte de biodiversité. Avec 80 000 nouvelles plantations cet hiver, la Métropole plante 10 à 15 fois plus qu'auparavant. Cela se voit dans l'espace public comme dans les nouvelles forêts urbaines à Chassieu, Saint-Fons ou encore Caluire. C'est aussi le résultat d'une mobilisation forte des habitants qui végétalisent l'espace privé des copropriétés avec l'appui financier de la Métropole ou leurs jardins grâce aux dons d'arbres de la collectivité.

Merci à eux !

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ met.grandlyon.com/distribution_met

- Ne pas jeter sur
la voie publique -



Suivez l'actu de votre Métropole sur met.grandlyon.com et sur les réseaux sociaux :

- legrandlyon**
- Métropole de Lyon**
- grandlyon**
- grandlyon**
- Grand Lyon TV**

Quoi de **MÉTROPOLE** neuf?!

Citiz, la voiture à votre guise



Après être devenu un service public métropolitain le 1^{er} avril 2024, Citiz dresse un premier bilan. Et quel bilan ! Treize mille usagers ont parcouru quatre millions de kilomètres durant les sept premiers mois. Soit cent fois le tour de la Terre... Présent dans une trentaine de communes de la métropole, Citiz permet de disposer à tout moment d'un véhicule adapté à ses besoins, citadine ou utilitaire, pour quelques heures ou quelques jours. Pourtant, le service reste mal connu, alors que le taux de satisfaction des utilisateurs est très élevé ! Alors, qu'attendez-vous pour essayer l'autopartage ?

→ grandlyon.citiz.coop

L'AIR DE RIEN, (LY)ON S'AMÉLIORE !

Respirez, nous sommes en tête ! La Métropole de Lyon décroche la première place des grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes pour l'amélioration de la qualité de l'air entre 2019 et 2023. Une victoire collective, résultat d'efforts de longue haleine. Ceux des habitants qui ont opté pour d'autres modes de déplacement. Mais aussi l'impact positif de plusieurs mesures : rénovations énergétiques, développement des mobilités douces et des transports en commun, mise en place de la Zone à faibles émissions (ZFE) ou encore les aides pour remplacer les chauffages au bois peu performants.

→ atmo-auvergnerhonealpes.fr



Défi : un coup de pouce pour recruter

L'industrie, le BTP, le numérique ou les métiers du « prendre soin » peinent à recruter. La Métropole de Lyon et la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi mettent en place un nouveau dispositif. Grâce à des consortiums d'entreprises, d'organismes de formation et de structures d'accompagnement, Défi offre un processus clé en main et sur mesure : analyse des besoins, sélection des profils et préparation à l'embauche. Côté recruteurs, c'est une réponse concrète aux difficultés du marché ; pour les candidats, majoritairement des bénéficiaires du RSA, c'est l'assurance d'un emploi stable en CDI ou en CDD de plus de six mois. Une solution gagnant-gagnant !

→ lyonmetropole-mmie.fr/actualites/defi



LA MÉTROPOLE ! A DIX ANS

Chaque mois, nous revenons sur des projets et des actions qui ont marqué la décennie.

© Louison Desforets - Métropole de Lyon



Tous les chemins mènent à Lugdunum !

Record battu. Le musée de la Métropole de Lyon signe une année historique, avec une affluence sans précédent de 170 000 visiteurs en 2024 ! Un succès largement porté par l'exposition *Les aventures de Brickius Maximus — L'expo en briques LEGO®* ou des événements comme les J.O. des Romains en avril. L'année 2025 s'annonce tout aussi palpitante : l'exposition *Un Empire, des peuples*, réalisée en partenariat exceptionnel avec le Louvre, continue jusqu'au 1^{er} juin. Pour couronner le tout, le musée à l'architecture iconique conçu par Bernard Zehrffuss célèbre ses 50 ans avec une programmation anniversaire dès le second semestre.

→ lugdunum.grandlyon.com

PRESQU'ÎLE : BIENTÔT LA ZONE À TRAFIC LIMITÉ

La Zone à trafic limité (ZTL) dans le centre-ville de Lyon prendra effet en juin prochain. Une consultation spéciale l'an dernier a fait remonter les besoins des riverains, professionnels et usagers. Résultat : le dispositif s'est affiné pour permettre à ceux ayant besoin de se rendre en Presqu'île d'y accéder sans encombre tout en offrant plus d'espace, de tranquillité et de sécurité aux piétons.

→ mobilites.grandlyon.com



2018 : Grand Hôtel-Dieu

L'ancien hôpital, situé sur la Presqu'île le long du Rhône, ouvre au public après quatre années de travaux. Le monument historique classé accueille des commerces, des restaurants, un hôtel cinq étoiles et la Cité internationale de la gastronomie.

2021 : Tarifs solidaires

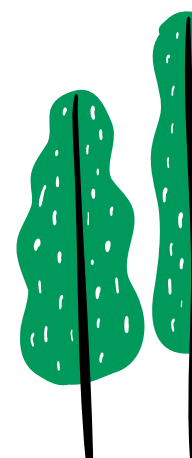
Instauration d'abonnements gratuits ou à tarif réduit dans les Transports en commun lyonnais (TCL). Les bénéficiaires des minima sociaux, notamment les personnes au RSA, les adultes handicapés, les personnes âgées précaires peuvent voyager gratuitement. Les personnes non imposables de plus de 65 ans, au chômage ou encore les élèves boursiers bénéficient d'un abonnement réduit.

2023 : Préserver l'eau

Création d'Eau publique du Grand Lyon, la régie publique pour la production et la distribution de l'eau potable. Ces services étaient jusqu'alors délégués à une entreprise privée. L'objectif de ce changement ? Mieux maîtriser la ressource en eau en la préservant et en l'économisant. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la tarification solidaire et environnementale s'applique.

2024 : Précarité menstruelle

Des protections périodiques gratuites dans tous les collèges de la métropole, grâce à des distributeurs installés dans les sanitaires. Après une expérimentation dans 21 établissements, la mesure est généralisée aux 82 collèges du territoire en 2024.



Végétalisation Nouvelle saison, nouvelles plantations

Cet hiver, le nombre des plantations a augmenté encore dans la métropole de Lyon. Près de 80 000 arbres et arbustes ont été plantés.

Pas une rue, pas une place, pas un quartier n'est réaménagé sans que se pose la question de la végétalisation. Non seulement, elle améliore notre cadre de vie, mais elle permet de lutter contre la chaleur, de réduire la pollution et de préserver la biodiversité. Cet hiver, plus de 4 000 arbres ont été plantés dans les rues. Par exemple, le long des Voies lyonnaises en construction, comme sur la VL 7 entre Lyon et Saint-Fons, ou sur le bord des futures lignes de tramway T6 et T10. Mais aussi dans les quartiers de la Confluence ou de la Part-Dieu. Des arbres, mais aussi des arbustes et des plantes basses, soit plusieurs strates pour accroître l'apport de fraîcheur. La chaleur étant beaucoup plus importante au niveau du sol.

Un arbre à soi

Dans le cadre du Plan nature, la création de forêts urbaines dans les territoires dépourvus de grands espaces verts se poursuit. Ainsi, 45 000 jeunes plants forestiers ont été plantés, principalement sur Albigny-sur-Saône, Caluire, Chassieu, Feyzin et Saint-Fons. Autre levier d'action, l'accompagnement à la végétalisation des espaces privés. Hors terres agricoles et forêts, ils représentent plus de 70 % des espaces verts de la métropole. Résidences privées, établissements médico-sociaux ou lotissements peuvent recevoir des financements de la Métropole pour verdir leurs espaces : 560 arbres et 4 800 arbustes ont été financés depuis un an dans le cadre de ce dispositif. Sans oublier ces 2 000 arbres distribués gratuitement aux habitants qui possèdent un jardin. Une première... et un succès : ils sont partis en 72 heures !

© Anais Mercey - Métropole de Lyon



➔ À la Confluence, la végétalisation et la désimperméabilisation des sols permettent de lutter contre les îlots de chaleur. Cet hiver, près de 1700 plantations ont été réalisées.



© Anais Mercey - Métropole de Lyon



Parilly : après la tempête, le renouveau

Lors du passage de la tempête Bert en novembre, un peu plus de 300 arbres du parc de Parilly ont été déracinés ou endommagés. De beaux conifères qui n'ont pas résisté aux rafales de vent. Pour faire face aux aléas climatiques, d'autres essences plus résistantes sont plantées. Cette année, 3 000 arbres et arbustes vont prendre racine. Prairie, lisière, forêt, ces plantations respectent les particularités du site. L'une des allées traversant la plaine des sports a été réaménagée avec 200 arbres, 840 arbustes et 175 couvre-sols et vivaces. De quoi apporter bientôt ombre et fraîcheur aux sportifs à proximité.



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

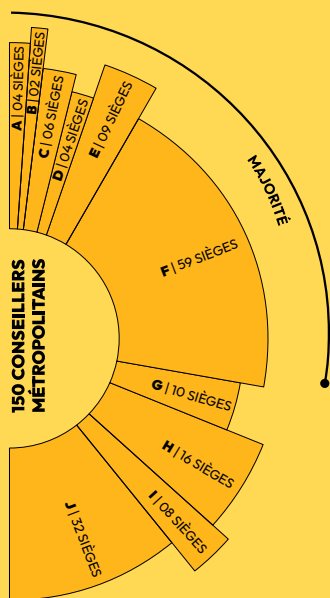
← Dans le cadre de la piétonnisation de la rue Emile-Zola sur la Presqu'île de Lyon, onze arbres ont été plantés (magnolias et pommiers trilobés).

↑ En novembre dernier, 2 000 arbres ont été distribués gratuitement aux habitants. Une quinzaine de variétés d'arbres fruitiers et forestiers provenant d'un pépiniériste local étaient disponibles.

Un Plan nature, pour quoi faire ?
 Voté en 2021 et doté de près de 50 millions d'euros, ce plan vise trois objectifs : limiter l'effondrement de la biodiversité, atténuer les effets négatifs liés au réchauffement climatique et réintroduire la nature en ville.

L'égalité en actions

Distributeurs de protections périodiques dans les collèges, accompagnement de 1200 femmes victimes de violences, insertion de 520 femmes éloignées de l'emploi... Depuis 2021, 84 actions ont été engagées dans le cadre du plan Égalité femmes-hommes de la Métropole. Avec 62 nouvelles mesures, le plan 2024-2026 vise à renforcer cette trajectoire avec comme priorités la prise en compte du genre dans l'aménagement urbain, la promotion du sport féminin et le soutien à l'entrepreneuriat féminin.



Voté au CONSEIL

Vos élu·es et élus de la Métropole de Lyon se sont rassemblés le 27 janvier. Retour sur quatre décisions adoptées.

LÉGENDE

- A | Métropole insoumise résiliente et solidaire
- B | Métropole en commun
- C | Communiste et républicain
- D | Voix commune !
& Citoyen.nes éco-socialistes
- E | Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés
- F | Les écologistes
- G | Alliance sociale démocrate et progressiste
- H | Synergies élus et citoyens
- I | Inventer la Métropole de demain
- J | La Métro Positive

Développement durable : le bilan

Chaque année, le rapport Transition et résilience fait le point sur les actions engagées pour un développement durable du territoire, avant d'être soumis au vote des élus. Alimentation, préservation des écosystèmes, sobriété carbone, mobilité durable, réduction des inégalités territoriales, économie responsable, santé, lutte contre la pauvreté : ce sont les huit axes de transition autour desquels se structure l'action de la Métropole.

Soutenir les commerces

Bonne nouvelle pour les commerces locaux : la Métropole prolonge son fonds de soutien en 2025 ! Cet appel à projets, mis en place à la suite des émeutes de juin 2023, permet de cofinancer (jusqu'à 5 000 euros) la sécurisation des commerces afin de préserver le dynamisme des centres-villes.

Solidarité avec Mayotte

Le 14 décembre 2024, Mayotte a été ravagée par le cyclone Chido, faisant des milliers de sinistrés. La Métropole de Lyon est solidaire avec le territoire mahorais et ses habitants. Deux subventions exceptionnelles seront attribuées : 20 000 euros au Secours populaire français pour les besoins urgents (abri, santé, éducation) et 10 000 euros à Architectes de l'urgence pour œuvrer à la reconstruction.



GRAND ANGLE

Perrache LE CENTRE D'ÉCHANGES ENTAME SA MUE

La démolition d'une partie de la passerelle piétonne reliant le Centre d'échanges de Lyon Perrache à la gare SNCF a débuté le 17 février dernier. Une première étape dans la poursuite du projet Ouvrons Perrache qui vise à reconnecter le nord et le sud de la Presqu'île.

Sur la Presqu'île, le réaménagement du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) est entré dans une nouvelle phase. Ce lieu central et stratégique à deux pas de la gare SNCF va connaître dans les mois et années à venir une transformation profonde. Dans le cadre du projet Ouvrons Perrache, les travaux préparatoires de la seconde phase du projet ont débuté depuis la mi-février.

Une étape marquée par la démolition partielle de la passerelle reliant le centre d'échanges à la gare. Ce chantier, piloté par la Métropole de Lyon, a entraîné la fermeture de la passerelle qui voyait passer chaque jour près de 30 000 piétons.

97 % des déchets valorisés

L'ouvrage, reconnaissable à sa toiture orangée, va être démoli en trois étapes. « Une première étape de curage précédera celle du désamiantage puis de la démolition de la dalle, des poutrelles et des poutres », explique Jonathan Bouhadana, chargé d'études pour la Métropole de Lyon.

Différentes techniques sont mises en œuvre pour la démolition avec l'intervention d'un robot pour la partie supérieure de l'ouvrage. Ensuite, une cisaille béton interviendra pour découper les poutres. Les plus grosses poutrelles seront, elles, enlevées après avoir été sciées sur place. Enfin, la tour ascenseur sera grignotée par une pelle mécanique. Jusqu'à une dizaine de compagnons sont mobilisés sur ce chantier prévu pour durer sept mois.

Au total, ce sont 2 680 tonnes de déchets qui vont être valorisées à hauteur de 97 %, par du réemploi ou de la réutilisation. Le reste sera recyclé ou traité.

Une fenêtre urbaine

Lieu névralgique de la Presqu'île, le Centre d'échanges de Lyon Perrache concentre de nombreux moyens de mobilité avec le métro (ligne A), le tramway (T1 et T2), les bus, les cars et les trains. Le CELP est également un lieu de passage important pour les automobilistes qui circulent via les sept trémies routières (M6 et M7 notamment).



La gare routière bientôt à Gerland

La gare routière internationale, installée aujourd'hui dans le Centre d'échanges de Lyon Perrache, déménagera à Gerland, fin 2025. La gare routière provisoire sera installée sur une partie du parking du palais des Sports. Un emplacement temporaire sera aménagé avec des quais d'embarquement et un bâtiment voyageurs. Sont concernés les lignes d'autocars régionales et les services privés (Blablacar Bus, FlixBus...). Seuls les bus TCL et les cars de substitution TER demeurent à Lyon Perrache.

La première phase des travaux (2018-2021) aura permis de préfigurer les changements à venir. Ces dernières années, plusieurs améliorations ont été effectuées : réaménagement de la place des Archives avec la création d'une nouvelle entrée pour la gare SNCF, prolongement du tramway T2 au sud jusqu'à l'Hôtel de Région - Montrochet et création du passage France-Pejet en 2021.

Désormais, la deuxième phase du projet se concentre sur la transformation du centre d'échanges. L'objectif est de faire du site, propriété de la Métropole de Lyon, un lieu de vie et de travail agréable pour les visiteurs et les usagers. Surtout le programme vise à reconnecter le nord et le sud de la Presqu'île en ouvrant un passage au niveau du centre d'échanges pour relier plus directement la place Carnot à la gare. Un grand hall ouvert vers l'extérieur – la fenêtre urbaine – permettra le passage des usagers, riverains et voyageurs.

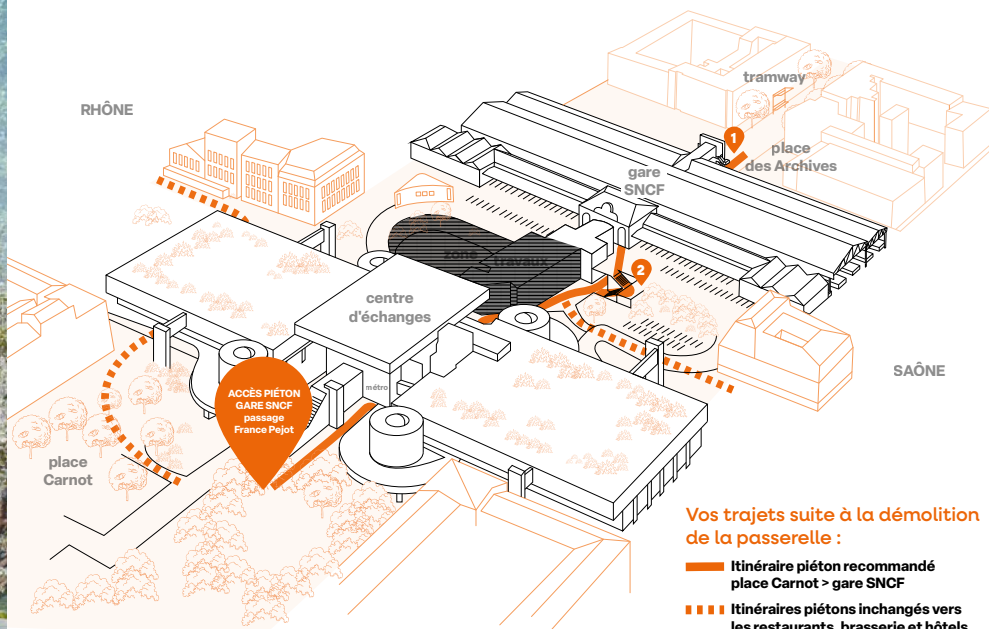
**168 ANS
D'HISTOIRE** ||

1857
Construction
de la gare
Perrache

1971
Ouverture
du tunnel sous
Fourvière



© Dietmar Feichtinger Architects - IDA+



© Hula Hoop

Vos trajets suite à la démolition de la passerelle :

- Itinéraire piéton recommandé place Carnot > gare SNCF
- Itinéraires piétons inchangés vers les restaurants, brasserie et hôtels
- 1 Accès à la gare avec ascenseur (PMR)
- 2 Accès à la gare avec escaliers

25 000 m² de surface d'activités

Le bâtiment, construit dans les années 1970, sera réhabilité et isolé dans le cadre du projet des promoteurs Apsys et Quartus, sélectionnés par la Métropole de Lyon en 2022. Ce programme d'investissement privé, estimé à 140 millions d'euros, vise à la rénovation et l'aménagement de plusieurs espaces privatifs au sein même du centre d'échanges. La livraison du CELP est prévue pour 2030. Sur 25 000 mètres carrés de surface plancher, plusieurs types d'activités sont prévus avec l'installation de commerces, d'un hôtel de 150 chambres, de services, bureaux, locaux d'activités, d'une salle de sport... Sur le toit du bâtiment, le belvédère offrira aux visiteurs la possibilité d'admirer une vue à 360 degrés sur Lyon, tout en déambulant autour de kiosques de restauration et d'un jardin panoramique de 3 700 mètres carrés.

Adaptez vos itinéraires

Des itinéraires de substitution sont mis en place avec une signalétique dédiée pour guider les voyageurs et usagers. Pendant la durée des travaux, les transports en commun ne sont pas impactés. La station de taxis a été déplacée sur la place des Archives. Les hôtels, commerces et restaurants restent également accessibles pendant les travaux.

Pour accéder à la gare, il est conseillé de :

- s'arrêter à la station de tramway Place des Archives pour les usagers des transports en commun et personnes à mobilité réduite.
- emprunter le passage France-Pejot pour les piétons arrivant du métro Perrache et de la place Carnot.

1972-1976
Construction du Centre d'échanges de Lyon Perrache

1978
Ouverture de la station du métro A

2001
Arrivée des lignes de tramway T1 et T2

2021
Création du passage France-Pejot et démolition des escalators "Goldorak", côté place des Archives

Parentalité Soutenir les parents dans leur rôle

C'est tout le sens du programme Y'APP (Y'a personne de parfait). Dans le cadre de ses politiques à destination des familles, la Métropole de Lyon mise sur ce dispositif importé du Canada.

Ce jour-là, une dizaine de personnes, essentiellement des femmes, sont réunies à la Maison de quartier Saint-Clair de Caluire-et-Cuire. Les chaises sont placées en cercle et la conversation s'installe. « *En tant que maman solo, on se demande toujours si on fait bien* », dit Sandrine, la première à prendre la parole. Depuis qu'elle participe à ces rencontres dans le cadre du programme Y'APP, cette mère d'un petit garçon de deux ans reconnaît que cela lui a permis de déculpabiliser : « *L'échange avec les autres mamans me fait du bien. Je me sens moins seule.* » À ses côtés, Jenny va dans le même sens : « *Je me rends compte que je ne suis pas si nulle que ça !* »

Aider au lieu de juger

Les sessions se déroulent en groupe, ce qui favorise le partage d'expériences mais aussi l'entraide. « *On écoute les besoins et les questionnements des parents. Ce type d'accompagnement donne envie d'apprendre et de trouver des solutions ensemble* », souligne Morgan Radford, responsable de l'association Concilia'bulles, qui porte le programme Y'APP. Assistante sociale de formation, elle a importé le concept du Canada, son pays natal. Là-bas, le dispositif est en place depuis 38 ans.

Je me rends
compte que
je ne suis
pas si nulle
que ça !

Jenny,
maman d'un petit
garçon de 18 mois

Vingt-sept groupes d'une dizaine de personnes sont accompagnés en ce moment dans la métropole lyonnaise. Les participants s'engagent à assister à cinq ou six séances de deux heures, animées par un intervenant qualifié. L'objectif : restaurer l'estime de soi mais aussi renforcer les compétences parentales et en acquérir de nouvelles. Toutes les questions liées au développement de l'enfant et à son éducation sont abordées. Lina, une autre participante, regrette d'avoir dû traverser une sévère dépression post-partum avant d'intégrer le groupe de parole. C'est la directrice de la crèche auprès de laquelle elle avait décidé de "vider son sac" qui l'a orientée vers le programme. « *C'est dommage que dans les maternités, on ne fasse pas le point sur tous les dispositifs qui existent.* »





La PMI au plus près des parents

La Protection maternelle et infantile (PMI), pilotée par la Métropole de Lyon, accompagne les parents dans le cadre de consultations médicales pour les femmes enceintes et les nourrissons. Dans les Maisons de la Métropole, les parents peuvent aussi échanger avec des infirmières puéricultrices, bénéficier de visites à domicile ou trouver du soutien auprès de psychologues. La PMI porte une attention particulière aux familles les plus vulnérables (parents en difficulté de santé, en situation de précarité, enfant prématuré...). En 2023, près de 18 900 enfants ont été suivis, et plus de 800 animations collectives ont été organisées sur l'ensemble du territoire.

→ grandlyon.com/enfance-famille

Égalité des chances

Aux côtés de la Protection maternelle et infantile (voir encadré), d'autres associations interviennent dans ce domaine et reçoivent aussi le soutien de la Métropole. Comme la fondation Apprentis d'Auteuil qui gère les Maisons des familles de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Marie-Sophie Barthet-Derrien, directrice de la PMI, estime que ce type de dispositifs basé sur ce qu'on appelle la pair-aidance « contribue à jeter les bases d'un parcours de vie positif dès la naissance et à limiter le cycle des inégalités de destin ». On connaît l'importance des 1000 premiers jours de l'enfant, pendant lesquels ses compétences psychosociales se développent. « C'est important de venir consolider la relation parent-enfant à cette période-là, ça permet d'intervenir de façon précoce avant qu'il y ait des difficultés », ajoute Lucie Vacher, vice-présidente à l'Enfance, la famille et la jeunesse.

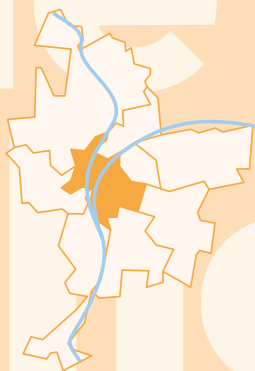
Des professionnels de la petite enfance participent également au programme. C'est le cas de Juliette, assistante sociale pour l'Aide sociale à l'enfance : « Ça me donne des clés de compréhension et je peux mieux anticiper les problématiques auxquelles sont confrontées les familles que j'accompagne. » Reste que ces groupes de paroles sont suivis par une majorité de femmes, alors que les questions abordées concernent toute la famille. « On accueille bien sûr les papas à bras ouverts », rappelle Morgan Radford.

Pour en savoir plus
→ conciliabulles.com

Près de chez vous

Quoi de neuf?!

LYON



Lyon 7 et 8

Quatre kilomètres de plus

Le tronçon sud de la Voie lyonnaise 7 permet désormais de relier le 7^e arrondissement de Lyon à Saint-Fons, sur plus de quatre kilomètres. Cette portion qui passe également par le 8^e arrondissement et Vénissieux permet aux cyclistes et aux piétons de passer en toute sécurité sous le périphérique Laurent-Bonnevay. Le long de l'axe, de nouveaux passages piétons ont été créés, treize arbres de grande hauteur ont été plantés, ainsi que 6 750 jeunes plants pour une micro-forêt urbaine, au niveau de l'échangeur du périphérique.

En 2026, la Voie lyonnaise 7 traversera la métropole de Lyon sur un axe nord-sud, reliant les communes de Rillieux-la-Pape au nord à celle de Saint-Fons au sud.



© Andis Mercey - Métropole de Lyon

Lyon 3

À vélo sous le tunnel Vivier-Merle

À la fin du mois, le tronçon de la Voie lyonnaise 2 (VL) entre la rue Paul-Bert et l'avenue Félix-Faure sera ouvert aux cyclistes. Ils pourront également circuler sous le tunnel Vivier-Merle. À terme, la VL 2 permettra de desservir des secteurs importants comme la Cité internationale, la gare de Lyon Part-Dieu ou la Manufacture des tabacs. Une fois terminée, elle sera longue de 32 kilomètres et reliera Fontaines-sur-Saône à Saint-Priest, en traversant une partie de Lyon.



Lyon 9

Droits des femmes renforcés

En partenariat avec les Hospices civils de Lyon (HCL), la Métropole de Lyon a approuvé la mise en place de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse dans les Centres de santé et d'éducation sexuelles (CSES) métropolitains. L'IVG médicamenteuse sera ouverte à toutes les femmes, en particulier celles souhaitant garder l'anonymat, les mineures et celles sans droit ni titre.

CSES Maison de la Métropole pour les solidarités de Lyon, 15 rue de Bourgogne



↑ Comme ici dans le 8^e arrondissement, il existe sept déchèteries mobiles à Lyon.

Lyon 5

Une déchèterie près de chez soi

Les déchèteries mobiles sont un service de proximité très apprécié. Une fois par mois, les habitants peuvent déposer leurs déchets près de chez eux, en se déplaçant à pied.

Malgré la pluie et le froid, ils sont nombreux à venir déposer leurs déchets place Benoît-Crépu dans le 5^e arrondissement. Un vendredi par mois, de 14h à 20h, une déchèterie mobile s'installe sur les bords de Saône. Du bois, des cartons ou encore des encombrants, chacun peut venir déposer l'inutile. Thierry arrive depuis la place des Terreaux avec son diable et ce n'est pas son premier voyage : « *C'est très pratique, je débarrasse un appartement en ce moment. Et puis ça évite d'encombrer la cour de l'immeuble, même si certains ne se gênent pas pour le faire.* » Celui qui a pris connaissance de ce service grâce à un tract dans sa boîte aux lettres, fera encore un aller-retour aujourd'hui. Une riveraine et sa fille suivent, elles aussi avec deux diables : « *On vide le local poubelle de l'immeuble, parce que certains locataires quand ils quittent leur appartement n'hésitent pas à y déposer ce dont ils n'ont plus besoin. On le fait à leur place...et aussi pour avoir un local propre.* »

Un service réservé aux particuliers

Ce service de proximité, gratuit, se tient de septembre à juin. Au total, dix déchèteries mobiles sont réparties à Lyon et Villeurbanne. Elles permettent aux personnes non motorisées de bénéficier des mêmes services ou presque, que ceux proposés dans les déchèteries. Il faut néanmoins préciser que les dépôts professionnels ne sont pas autorisés. Sur place, des agents sont présents pour aider à trier les déchets. Les objets encore en bon état peuvent aussi être déposés. Ils seront remis aux associations partenaires de la Métropole, qui les distribueront ensuite.

Nouveau

Déchèterie mobile dans le 1^{er} arrondissement, place Sathonay : 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin. De 14h à 20h.

Déchets acceptés

Métaux, bois, cartons, meubles, encombrants (moquettes, polystyrènes, plastiques, etc.) et petits appareils électriques (micro-ondes, fers à repasser, téléphones portables, imprimantes, unités centrales, etc).

Déchets refusés

Déchets verts, gravats et déchets de chantier, solvants, pots de peinture, néons, piles et batteries, radiographies, gros électroménager (fours, réfrigérateurs, cuisinières, lave-linge, etc.), écrans.

Dons acceptés

Matériel informatique et photo, consoles et jeux vidéo, téléphonie, meubles, équipement bébé, petits appareils électriques, vaisselle, vélos, livres, CD, DVD, jouets, instruments de musique... (les vêtements et chaussures sont refusés).

→ grandlyon.com/decheteries

Et si on sortait

20 → 23 mars

“Ça presse” toujours

Pendant quatre jours, les Rencontres internationales du dessin de presse et des médias nous invitent à interroger l'actualité et la liberté d'expression. Dix ans après l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, cette nouvelle édition du festival Ça presse aura une teneur particulière. Elle questionnera notamment la place du rire et de la satire dans les médias. Au programme : expos, tables rondes, ateliers, master class, avec plus d'une cinquantaine d'invités issus du monde de la presse (dessinateurs, journalistes, experts). Une exposition retracera la carrière de Charb, dessinateur et directeur de *Charlie Hebdo*. Les plus jeunes ne seront pas en reste. Des animations et ateliers leur seront proposés le week-end : dessin, création de mini-journaux, initiation à la presse d'impression... De quoi susciter quelques vocations ?

Hôtel de ville de Lyon | Lyon 1 | Gratuit | Tout public
→ rencontres-capresse.com

19 mars

Réservez vos Nuits de Fourvière

Alerte ! La billetterie des Nuits de Fourvière ouvrira le 19 mars. Ben Mazué, The Libertines, Anoushka Shankar, Chilly Gonzales font partie des premiers noms révélés... mais le festival met aussi en avant des artistes régionaux, ainsi que des spectacles de théâtre, de danse ou encore de cirque. Rendez-vous le 11 mars pour découvrir la programmation complète.

→ nuitsdefourviere.com



© Anois Mercey - Métropole de Lyon

21 → 23 mars

C'est le printemps !

Le salon Primevère vous donne rendez-vous pour découvrir des alternatives éthiques, durables et sociales. Au programme : conférences, animations, rencontres avec les exposants... Cette année, la Métropole de Lyon vous accueille sur son stand dédié à la thématique de l'eau. Un espace enfants (jeux et activités) est prévu.

Eurexpo | Chassieu | À partir de 6 euros | Gratuit pour les -25 ans
→ salonprimevere.org

21 → 23 mars

1 kilomètre à pied, ça use...

Promeneur du dimanche ou fan de trail, rendez-vous au Salon du randonneur ! Trois jours de conférences, initiations et ateliers autour de l'univers de la marche, sans compter les quelque 450 exposants. N'oubliez pas de venir sur le stand de la Métropole récupérer vos cartes de randonnée. La 6^e et dernière, récemment parue, vous fera découvrir 150 kilomètres de sentiers balisés à travers le territoire des Balmes, Lômes et Coteaux du Lyonnais (sud-ouest de la métropole).

Centre de Congrès | Lyon 6 | À partir de 4 euros | Gratuit pour les -12 ans
→ randonnee.org



31 mars → 4 avril

Susciter des vocations

Grand âge, handicap, petite enfance... Ces secteurs recrutent. Pour les découvrir, venez à la rencontre des professionnels et des employeurs lors du Festival des métiers du prendre soin.

→ metiers-du-prendre-soin.fr

EN BREF

QUAIS DU POLAR

4 AU 6 AVRIL 2025

LIVON — FESTIVAL INTERNATIONAL 21^e ÉDITION

LITTÉRATURE
CINÉMA
GRANDE ENQUÊTE
RENDEZ-VOUS CULTURELS

4 → 6 avril

Quais du Polar : embarquement immédiat

C'est le rendez-vous incontournable des amoureux du roman policier. Cette année, le festival international Quais du Polar aura pour thème les frontières, qu'elles soient littéraires, géographiques ou symboliques. Cent vingt autrices et auteurs du monde entier viendront à votre rencontre lors de séances de dédicaces, projections, tables rondes, expositions, jeux... Plus de 200 événements seront ainsi proposés dans les lieux emblématiques du festival (palais de la Bourse, hôtel de ville, chapelle de la Trinité, théâtre Comédie Odéon) mais aussi dans les médiathèques, librairies, cinémas ou musées partenaires. Le festival est gratuit, à l'exception de certains événements dans les cinémas et musées. Et cette année encore, l'enquête urbaine vous invitera à (re)découvrir Lyon grâce à des énigmes. Point de départ : le TNG-Vaise.

Lyon | Gratuit | Tout public
→ quaisdupolar.com

14, 15 & 26 mars

Rendez-vous avec l'avenir

Des questions sur votre orientation ? Les 14 et 15 mars, le Salon de l'étudiant dédié à l'alternance accueillera les jeunes, du collège au supérieur. La Métropole publiera ses offres d'alternance à pourvoir en 2025 ! Le 26 mars, les étudiants pourront découvrir le marché du travail au Salon jeunes d'avenirs. Au programme : conseils personnalisés, informations sur les métiers et formations.

Centre de Congrès | Lyon 6 | Gratuit
→ jeunesdavenirs.fr



2 → 6 avril

Illusion ou réalité ?

La Fête du livre jeunesse de Villeurbanne revient. Plus de 35 auteurs et dessinateurs jeunesse sont invités pour des rencontres, spectacles, expositions, ateliers... autour du thème « Réalité - Illusion ». Cette année, l'artiste associée est l'autrice-illustratrice Isabelle Simler. Elle dévoilera le travail réalisé avec les enfants de l'école Jean-Zay au cours de sa résidence artistique.

Maison du livre, de l'image et du son | Villeurbanne | Gratuit
→ fetedulivre.villeurbanne.fr



20 → 22 mars

Sénèque plus ultra

La *Médée* de Sénèque est à l'honneur du Festival européen latin grec. Lectures publiques, salon du livre, conférences... Venez en apprendre plus sur cette figure mythologique qui n'a pas fini de fasciner. **Lugdunum** | Lyon 5 | De 4,50 à 7 euros | Gratuit pour les -18 ans et +65 ans
→ lugdunum.grandlyon.com

19 mars → 13 avril

Art au CELP

L'automne prochain, le festival Airt de famille investira le 4^e étage du Centre d'échanges de Perrache. Une trentaine d'artistes (peintres, photographes, plasticiens...) vont revisiter les lieux en intégrant dans leurs scénographies des objets déposés par les habitants. La collecte se déroule du 19 mars au 13 avril dans l'ancienne billetterie TCL au niveau 1. **Centre d'échanges de Lyon Perrache** | Dépôt du mercredi au samedi de 11h à 19h
→ airtdefamille.fr

Les écologistes

Protection de l'enfance, mieux prévenir et agir

Parce que chaque enfant sur notre territoire a droit à un accompagnement adapté et sécurisé, quelle que soit sa nationalité. Parce que la protection de l'enfance devrait toutes et tous nous concerner, notre majorité métropolitaine a travaillé avec détermination pour bâtir une politique ambitieuse sur le sujet mais nous y reviendrons plus loin. Au regard des propos tenus ces dernières semaines, il nous paraissait nécessaire de revenir sur la question des mineurs non accompagnés.

Un glissement extrême de la droite

Dans le cadre de la protection de l'enfance, l'accueil des mineurs non accompagnés est une prérogative de la Métropole. Nous assumons notre responsabilité et avons mis en place et ouverts des lieux pérennes ou temporaires pour leur offrir des conditions d'accueil et d'accompagnement dignes. Créer, ouvrir des centres d'accueil permet de sortir de l'hôtel et de retrouver un lien social, une autonomie et un meilleur suivi.

Depuis plusieurs semaines, les maires d'Écully et de Décines s'insurgent, multipliant les déclarations outrancières et les postures politiciennes pour s'opposer à l'accueil de ces mineurs non accompagnés (MNA) sur leurs territoires.

À Écully, le maire bloque l'ouverture d'un centre temporaire pour ces jeunes alors que les réfugiés ukrainiens avaient trouvé refuge dans ce lieu et que rappelons-le, la mise à l'abri de ces jeunes se présentant comme MNA est la responsabilité légale de la Métropole. À Décines, la maire remet en cause la création d'un centre de Mise à l'abri et d'évaluation alors même que ce projet a été discuté, validé par son propre camp politique en commission permanente en juillet 2023 sans que cela ne soulève de soucis ou oppositions.

Mais plus indécent, ils instrumentalisent, stigmatisent ce public vulnérable en exacerbant les soi-disant dangers potentiels pour la sécurité, l'explosion de la délinquance, les risques pour l'identité de leur territoire. Cette droite républicaine s'est perdue et part extrêmement à la dérive, et ne peut que renforcer l'extrême-droite. C'est intolérable, l'accueil de ces mineurs isolés, au-delà d'une obligation légale, est une question primordiale.

Pour nous, l'engagement pour une Métropole hospitalière est clair. Notre Métropole protège et

c'est dans cet esprit et en dépassant nos obligations légales que le dispositif "La Station" a été créé et est maintenant soutenu par le gouvernement. Il offre 110 places pour les jeunes non reconnus mineurs qui saisissent le juge des enfants pour faire reconnaître leur minorité. Cela leur permet d'être hébergés, de se reposer, de se ressourcer dans le parcours migratoire éprouvant qu'est le leur.

Des places des dispositifs de la protection de l'enfance permettent l'accueil des MNA (700 places d'hébergement et accompagnement, 150 places d'accueil de jour). Nous avons amélioré leur accompagnement par une insertion réussie notamment avec un partenariat avec la CMA ou la mise en place de mentorat. Et surtout nous avons un fort engagement pour l'accompagnement des jeunes majeurs avec la création de l'ARSJM et l'AAP de 835 places pour les jeunes majeurs. Pour 95% des MNA arrivés à majorité, nous continuons leur accompagnement, dans une insertion sociale et professionnelle.

Plutôt que de jouer sur les peurs, les divisions, les formations politiques de droite devraient adopter la solidarité. Ouvrir 4 à 5 places d'accueil sur chaque commune permettraient d'offrir à ces jeunes la place, l'attention qu'ils méritent. C'est bien une responsabilité collective qui renforce notre tissu social.

Des dispositifs innovants pour la protection de l'enfance

La question de la protection de l'enfance est bien plus large, et face à cette enfance en danger notre chemin a été d'essayer d'offrir à chaque jeune en difficulté un accompagnement sur mesure. Au-delà des MNA, la Métropole de Lyon a développé plusieurs dispositifs novateurs, avec plus de 70 M€

de budget par rapport à 2019, pour répondre aux besoins des plus vulnérables de la petite enfance jusqu'à l'entrée à l'âge adulte.

Un renforcement majeur de la protection de l'enfance

Nouveaux lieux et nouvelles formes d'hébergement, renforcement de l'accompagnement, refonte de certains cadres, cela change aussi leur quotidien. Quelques exemples.

Un des premiers objectifs de notre politique métropolitaine est d'accueillir les jeunes de la protection de l'enfance dans de meilleures conditions, en améliorant et adaptant l'offre d'accueil aux situations et besoins des jeunes. Concrètement, cela se traduit notamment par l'ouverture de lieux de vie avec des petites structures pour un accueil plus familial et un accompagnement plus resserré, un plan métropolitain de lutte contre la prostitution des mineurs, la mise en place d'équipes mobiles, de mesures éducatives à domicile, le soutien à la parentalité. Mais aussi, l'ouverture de sites dédiés aux jeunes majeurs (835 places en déploiement) ainsi que le déploiement de nombreux nouveaux sites tels que les *tiny houses* pour l'accueil des mères isolées et de leurs enfants de moins de trois ans. Ces mesures améliorent considérablement le quotidien de ces enfants, ils s'épanouissent alors dans un cadre familial, leurs mères s'entraident et évoluent en toute autonomie. Nous avons également entrepris une refonte complète de la politique de prévention spécialisée afin de mieux accompagner les jeunes dans leur insertion et leur socialisation, et ainsi prévenir les spirales de décrochage et de marginalisation. Cette politique s'appuie notamment sur des dispositifs de mentorat, de parrainage et de soutien scolaire, et la création de l'équipe mobile pluri professionnelle, Ligne 37, tournée vers le soin pour les jeunes en errance et situation d'addiction. Autant d'outils concrets qui permettent aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins.

Garantir aux jeunes des parcours plus protecteurs et émancipateurs est aussi une priorité. L'une des mesures phares de cette ambition est la mise en place de l'ARSJM (Accompagnement et Revenu de Solidarité Jeunes Majeurs), successeur du Contrat Jeunes Majeurs, qui offre un accompagnement renforcé et sécurisé aux jeunes de 18 à 21 ans sortant de la protection de l'enfance afin de sécuriser leur parcours et entrée dans la majorité. Nous améliorons l'accompagnement à l'autonomie durant la minorité en nous appuyant sur des dispositifs de mentorat, de parrainage et de soutien scolaire, autant d'outils concrets qui permettent aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins.

Enfin, nous avons créé l'Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance ainsi que le Comité des Jeunes de l'ASE, qui visent à mieux piloter la protection de l'enfance en se basant sur la production de connaissances et de données tout en associant les jeunes aux décisions qui les concernent.

Une politique ambitieuse pour une société plus juste

Nous défendons une vision claire : une métropole solidaire, juste, inclusive. L'accueil et la protection des jeunes, qu'ils soient MNA ou issus de l'ASE, sont une priorité de notre projet politique. Nous avons le devoir de garantir l'égalité des chances et de prendre soin de la jeunesse sur notre territoire. Nous refusons les discours de division et de stigmatisation, et nous affirmons que chaque enfant doit avoir sa place dans notre société.

Face aux postures politiciennes et aux tentatives d'instrumentalisation, nous réaffirmons notre engagement. Face à la stigmatisation et les manœuvres politiciennes, nous préférons l'entraide, la solidarité. Faire de la Métropole de Lyon un modèle de justice sociale et d'innovation au service de la jeunesse, c'est le cap que nous nous sommes fixés. Et nous continuerons d'agir en ce sens, avec détermination.

Vinciane Brunel et Benjamin Badouard
Coprésidente du groupe

La Métro positive

Notre ambition pour des mobilités durables qui protègent votre liberté de circulation

Notre groupe s'est résolument engagé pour la protection de votre santé et pour favoriser le développement durable des moyens de transport. Nous accompagnons le développement de tous les

types de transports en commun, des vélos libre-service, du co-voiturage, des espaces piétons... Malgré cela nous n'ignorons pas que **40% des habitants et des emplois ne sont desservis par aucun réseau structurant de transports collectifs aujourd'hui.**

Aussi, la voiture reste un moyen de déplacement qu'il convient de prendre en compte. Nous regrettons dès lors les élus qui culpabilisent les automobilistes. Dans la rédaction du plan des mobilités de la Métropole les élus écologistes ont utilisé le mot voiture 363 fois avec des expressions telles que « remplacement de la voiture », « diminuer la dépendance à la voiture ». Cela a des conséquences directes sur la réduction de vos capacités de déplacement.

Les nouvelles infrastructures routières ont été réduites quasiment à néant. La finalisation du « boulevard urbain est » en est l'exemple emblématique. Il est renvoyé à d'énormes études après 2030. Autant dire que si les élus écologistes restent au pouvoir, il ne se fera pas. Nous le regrettons car ce serait une infrastructure structurante conciliant tous les modes de transports entre les communes de l'est lyonnais.

La politique actuelle est aussi inégalitaire. Les villes de seconde couronne où vivent beaucoup d'habitants de la Métropole sont oubliées par la concentration de l'argent public pour construire les autoroutes à vélos principalement au centre. C'est un budget de plus de 280 millions d'euros pour seulement 28 000 usagers attendus en 2030 ! **Nous devons vite retrouver la raison pour consacrer l'argent public à des moyens de transports pour le plus grand nombre.** C'est pourquoi nous portons un grand plan métro. En 2022, les élus de gauche décidaient d'abandonner tout projet de développement de nouvelles lignes de métro, même celles déjà engagées comme la ligne E qui devait relier Francheville-Tassin-la-Demi-Lune au centre-ville de Lyon. C'est une aberration au regard des enjeux démographiques, économiques et environnementaux du territoire lyonnais.

Sur la mise en œuvre de la zone à faible émission (ZFE) qui restreint l'usage de la voiture,

nous maintenons nos demandes de modifications. D'une part, la ZFE ne doit pas s'imposer par la seule sanction. La restriction de l'usage de la voiture ne peut se faire qu'en contrepartie d'une offre alternative crédible de transport collectif. D'autre part, nous demandons que la ZFE soit appliquée dans une logique d'accompagnement des habitants les plus modestes qui doivent eux-aussi bénéficier de l'amélioration de leur qualité de vie et non pas en être victimes. Aujourd'hui sont déjà interdits tous les véhicules immatriculés avant 2006 et diesel avant 2011. Nous renouvelons donc notre opposition à l'interdiction des voitures crit'air 2 voulue par les élus écologistes, qui va au-delà des obligations imposées par la loi et qui plongera des centaines de milliers de familles sans solution de transport.

Aussi nous proposons des aménagements de la réglementation de la ZFE : lever les restrictions en dehors des heures de travail et lever les restrictions pendant les deux jours de week-end et les jours fériés afin de laisser l'accès aux loisirs, aux commerces, au tourisme et à la culture.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6e, **Sophie BLACHERE** – conseillère régionale, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **Richard BRUMM**, **François-Noël BUFFET** – ministre auprès du ministre de l'Intérieur, **Carole BURILLON**, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN**, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOUSSI**, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire déléguée d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET**, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Jean SMATI**.

→ Suivez-nous sur notre site : lametropositive.fr

→ Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook et X (ex-twitter)

Pour nous écrire : La Métro Positive, Métropole de Lyon – 20 rue du Lac CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03

→ Courriel : lametropositive@grandlyon.com

Synergies élus et citoyens

ZFE : arrêtez d'imposer, commencez à écouter !

Oui, nous voulons améliorer la qualité de l'air. Oui, nous voulons une ville plus respirable. Mais non, nous ne voulons pas que cela se fasse sans justice sociale, sans dialogue et sans considération pour ceux qui font vivre nos territoires.

L'interdiction des véhicules Crit'Air 3 n'est pas une simple décision technique. C'est une mesure qui impacte directement des milliers de foyers, des travailleurs, des artisans, des familles pour qui changer de véhicule n'est pas une option réaliste.

Pourtant, que constate-t-on ? Un manque criant d'accompagnement, de concertation et de pédagogie. Les maires, pourtant en première ligne, n'ont aucune information pour expliquer et préparer leurs administrés. **Les aides sont floues, insuffisantes, et surtout inadaptées à la diversité des situations.**

Nous n'avons cessé de le dire depuis le début du mandat : une Zone à Faibles Émissions doit être pensée en cohérence avec la justice sociale. **Sans cela, ce ne sont pas seulement des interdictions qui s'abattent sur les habitants, mais une véritable violence dans leur quotidien.**

Nous avons une année devant nous. Une dernière année pour faire autrement. Pour faire mieux. Cela passe par un vrai travail collectif, en impliquant tous les acteurs : habitants, élus locaux, professionnels. **Faire avec eux, et non contre eux. Construire des solutions équilibrées, plutôt que d'imposer des décisions descendantes.**

Nous continuerons à défendre une approche pragmatique et juste, loin des postures idéologiques et des clivages stériles. Car gouverner, ce n'est pas contraindre, c'est rassembler. Monsieur le Président, il est encore temps de changer de méthode. Faites-le, enfin, pour nos concitoyens.

→ Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
@Synergies-ElusEtCitoyens

Florence Asti-Lapperrière / Yves Blein / Guy Corazzol / Corinne Cardona / Gisèle Coin / Jean-Luc Da Passano / Pascal David / Rose-France Fournillon / Marc Grivel / Isabelle Perriet-Roux / Gilles Pillon / Julien Ranc / Thomas Rudigoz / Maryline Saint-Cyr / Eric Vergiat / Max Vincent

Alliance sociale démocrate et progressiste

Mobilité : pour une vision ambitieuse et équilibrée

La mobilité façonne notre métropole : elle conditionne notre lien social, notre économie et notre environnement. Pourtant, le Plan de Mobilité présenté par le Sytral lors du dernier conseil métropolitain manque cruellement d'ambition et d'équilibre.

Si le développement du vélo est une avancée, il ne saurait être l'axe central d'une politique de mobilité. L'absence d'investissement massif dans les transports en commun est un véritable angle mort. Ainsi, seuls 25 % des déplacements de plus de 10 km en agglomération seraient reportés sur les transports collectifs, alors que 50 % des trajets de 1 à 10 km devraient se faire à vélo. Nous devons offrir des alternatives fiables à la voiture solo en renforçant l'offre de bus, de tramways mais aussi de métro pourtant totalement absent de ce plan. Cette absence d'une stratégie ambitieuse pour le développement des infrastructures pose question sur le projet de l'exécutif.

Par ailleurs, la fracture territoriale s'aggrave : les zones périphériques comme Rillieux-la-Pape, Ecully ou la Duchère souffrent d'un déficit de desserte. Les Voies Lyonnaises comme leur nom l'indiquent sont essentiellement axées sur Lyon et les liaisons entre les territoires périphériques sont trop peu développées. Le RER métropolitain doit devenir une priorité et un véritable dialogue doit désormais s'établir entre la Métropole, l'État et la Région pour avancer sur ce projet crucial.

La mobilité doit être avant tout un levier de justice sociale et de transition écologique. Sur ce dossier la majorité Verte de notre Métropole doit sortir de l'entre soi et restaurer des espaces d'échange et de concertation pour réussir cette transition nécessaire.

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

Du réel vers l'idéal

À l'heure où est écrite cette tribune, l'adoption du PLF 2025 est encore incertaine. Le contexte actuel maintient un doute sur nos finances, en termes de prélèvement, dotations, subventions et de dynamique économique. Ce contexte a nécessité le report du vote sur le budget métropolitain, qui aura lieu ce mois-ci. Ce budget sera adopté dans le contexte d'une économie en panne, avec une croissance faible en France et en Europe, un problème de recettes en France et par déclinaison, en raison de choix nationaux, un problème de recettes dans nos collectivités.

Ce contexte confirme la tension sur les recettes de fonctionnement sur laquelle les élus socialistes alertent depuis des années : baisse des recettes fiscales de 200 M€ en deux ans, suppression de la CVAE et réforme négative de la FCTVA qui plafonne les reversements, baisse des dotations, etc. Ce ne sont que des raisons exogènes qui pèsent sur notre budget alors que les mesures d'accompagnement social vont continuer à augmenter. L'effet « ciseaux » sur nos dépenses est patent.

Cela nécessite de renforcer les mesures de maîtrise, sans créer une tension sociale, économique ou écologique dont les conséquences seraient pires que le remède. Il ne faut pas de politique de rigueur mais une politique de relance sans laisser s'échapper les dépenses de fonctionnement ou le déficit. Par notre gestion, la Métropole conserve une capacité d'investissement pour transformer notre territoire et continuer les transitions sociales et écologiques. En somme, continuer à partir du réel pour tendre vers l'idéal.

Inventer la Métropole de demain

La Région lyonnaise, une terre de mémoire qui ne se taira jamais face à la haine.

Il y a 80 ans, Auschwitz était libéré, révélant au monde l'ampleur des atrocités perpétrées par l'Allemagne nazie. Lyon et sa région, capitale de la Résistance, portent en elles ce souvenir et ne peuvent rester silencieuses face à la montée de l'antisémitisme. En 2024, 1 570 actes antisémites ont été recensés en France. Cette réalité nous rappelle avec force que la mémoire, la transmission et l'éducation sont des remparts contre l'oubli et la haine. L'inauguration du mémorial « Les Rails de la Mémoire » le 26 janvier à Perrache nous invite à ce devoir. De cette gare, plus de 6 100 hommes et femmes ont été envoyés vers la mort, simplement parce que Juifs. Dans la région lyonnaise, 155 Justes ont incarné une autre voie : celle du courage et de la dignité. Nous nous souvenons aussi de celles et ceux qui ont payé de leur vie la lutte contre la barbarie nazie, à l'image du préfet Jean Moulin, arrêté à Caluire et torturé par la gestapo à Lyon. Notre territoire portera toujours cet héritage de courage, de sacrifices et d'humanité. Terre de rencontres et de lutte, il restera fidèle à son histoire et intraitable face à ceux qui prônent la division, la haine et le rejet.

Les élus du groupe « Inventer la métropole de demain »

→ [inventer-demain-lyon.com](https://www.inventer-demain-lyon.com)

Communiste et républicain

Il y a dix ans, naissait la Métropole du Grand Lyon de la volonté de deux seigneurs locaux ; dix ans plus tard, nous sommes face aux problèmes et personne d'autre n'en veut. Car la Métropole reste marquée par la volonté initiale d'effacer les communes. Elle ne fait que révéler la crise démocratique profonde qui affaiblit la France, dans une fracture économique et sociale - résultat d'un déclin industriel, national, diplomatique. Réunir humain et urbain dans une seule collectivité ne donne pas plus de forces, la conjonction de la crise des politiques sociales s'ajoutant à la crise de l'immobilier perçue la Métropole avec brutalité et nous met en difficulté,

dans la crise des Services d'incendie et de secours entre autres.

Mais, dans dix ans et tant de nouveaux changements dans le monde - la vie politique, la révolution du calcul... - la question sera mûre pour construire une autre Métropole... La Métropole des communes et des citoyens... C'est pourquoi, tout en ayant les pieds ancrés dans les difficultés du quotidien avec les habitants, les communistes restent résolument engagés pour une autre Métropole et, notamment, une autre mobilité, un autre équilibre entre formation et emploi ; bref, une autre société.

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Un hold-up sur nos collectivités

Macron et Bayrou viennent se servir dans les caisses des collectivités pour compenser les cadeaux faits aux ultra-riches. Pendant que quelques familles accaparent une part gigantesque de la richesse du pays, les moyens pour l'école, la culture et le sport - derniers espaces du commun - s'effondrent. Pire, la droite et l'extrême droite ajoutent à cette casse sociale une dérive raciste. Nous refusons cette injustice. Chaque euro investi localement est un rempart contre leur vision du monde. Un autre avenir est possible, plus juste, plus solidaire.

→ Suivez notre actu sur Telegram :
<https://t.me/groupeMIRS>
→ www.groupeMIRS.fr

Voix commune ! & Citoyen.nes éco-socialistes

Comment financer les services publics et la transition écologique quand l'État fait une coupe dans notre budget ?

Notre Métropole a non seulement un budget de fonctionnement équilibré mais également une dette maîtrisée et utile pour l'avenir. Par son budget notre collectivité assure la solidarité, la cohésion sociale par le fonctionnement des services publics (emploi, aide sociale, éducation). Or, l'État répercute les conséquences de son propre échec en ponctionnant en 2025 lourdement les collectivités dont la Métropole. L'État veut limiter nos budgets de fonctionnement, imposer une baisse des investissements, sans tenir ses engagements de compensation de ses décisions de suppression d'impôts et taxes locaux. La Métropole de Lyon comme toutes les collectivités devraient pouvoir retrouver leur autonomie avec une ressource fiscale sûre, sans pression supplémentaire pour les contribuables. C'est un enjeu de justice sociale !

Métropole en commun

La gratuité des transports en commun est une solution sérieuse face aux défis de la Métropole.

L'offre "Découverte Mobilités" qui permet de tester gratuitement différentes alternatives à la voiture, dont les TCL, est cruciale quand l'exclusion des Crit'Air 3 de la ZFE impacte plus de 135 000 véhicules. Cette mesure, nécessaire pour la santé environnementale, pose un **défi social pour les ménages modestes** alors que les embouteillages dans Lyon soulignent l'urgence d'une transition vers des modes de transport plus durables.

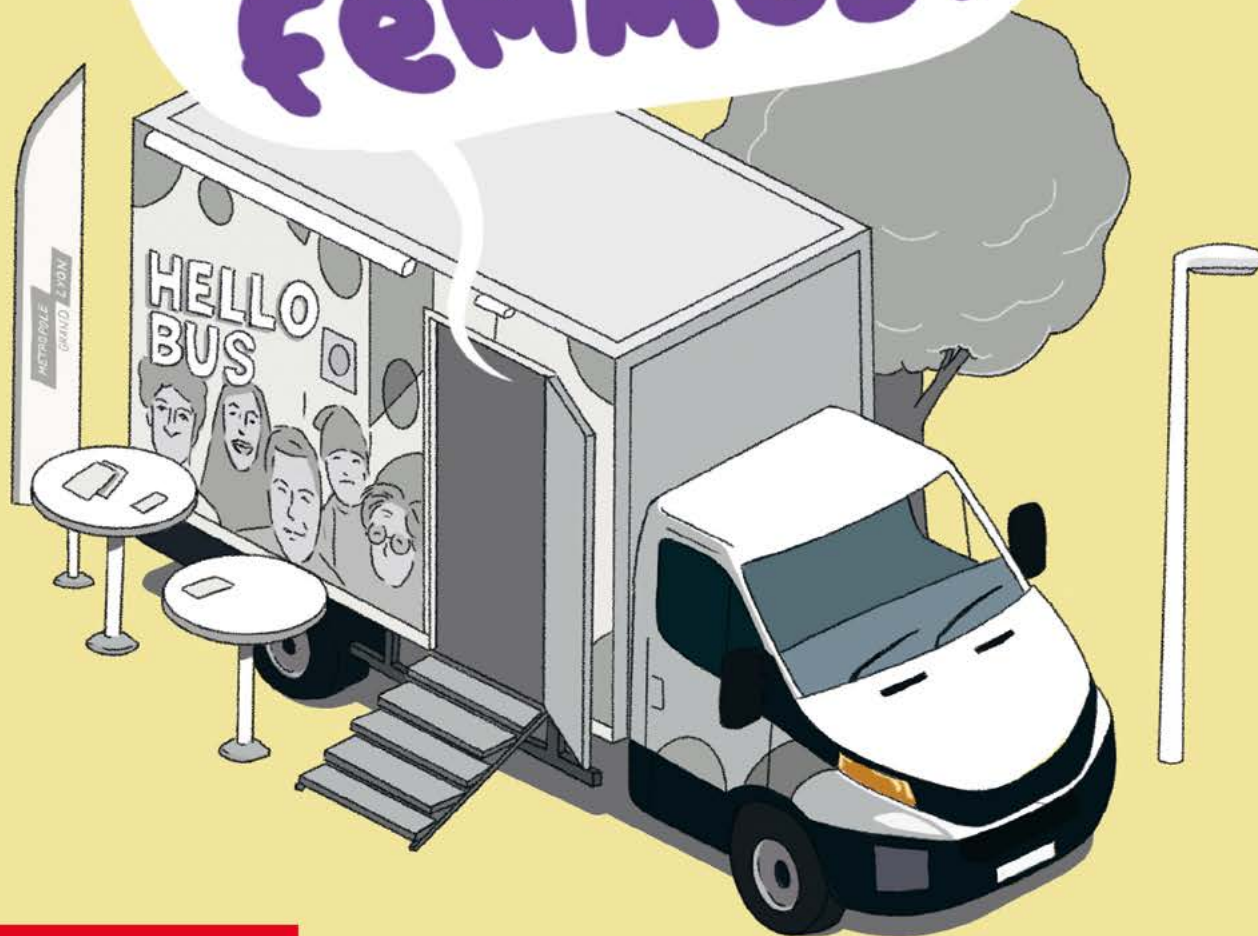
La gratuité des TCL pourrait être la clé pour réduire la congestion, améliorer la qualité de l'air et **assurer une mobilité équitable pour tous.**

→ contact@metropoleencommun.fr

**LES JOURNÉES
DE L'ÉGALITÉ**

**10 > 18 MARS
2025**

**PARLONS
SANTÉ des
FEMMES!**



MÉTROPOLE

GRAND LYON

**Retrouvez les points de rencontre
sur grandlyon.com/egalite**